



PSIA de l'Aéroport de Genève ÉDITO	3-4
Balade botanique ENVIRONNEMENT	5
Revitalisation d'un cordon arboré ENVIRONNEMENT	6-7
Les corridors biologiques ENVIRONNEMENT	8
Rénovation de l'ancienne poste et de la voirie BÂTIMENTS	/9
Fête du Feuillu ÉCOLE	10-11
Promotions citoyennes & Sortie des aînés JEUNESSE & AÎNÉS	1/2
Consultation sociale Seniors & Appel aux bénévoles social	/ /13
Canicule = Solidarité social	/ 14
Aide humanitaire à l'étranger social	15
Permanences sociales & Permanence emploi social	/ 17
Soirée de départ du commandant de compagnie sécurité	18
Vernissage d'un herbier culture	19
Troupe du Trabli culture	20
Choeur d'hommes & Bibliothèque de Cartigny CULTURE	21
Démissions de Stefan Ettlin et Juerg Loeffel CONSEIL MUNICIPAL	22
Les Roches Le SAVIEZ-VOUS?	22-23
Cartimarché, Cartipong & Les Failles REPORTAGES PHOTO	24-25
Naissances — Décès communications	26
Les dates à retenir AGENDA	27
Contacts et informations IMPRESSUM	28



PSIA de l'Aéroport de Genève : place à la procédure judiciaire

ÉDITO

Le processus relatif à l'élaboration d'une fiche du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) spécifique à l'Aéroport international de Genève (AIG) a été initié par les autorités fédérales, le 14 mars 2013. Cette fiche doit permettre, comme instrument de planification, de définir le cadre de l'exploitation et du développement des infrastructures de l'AIG à l'horizon 2030. Il s'agit notamment d'évaluer les conflits potentiels entre les exigences de l'activité aéronautique et celles de la santé de la population, de l'utilisation du sol et de la préservation de l'environnement.

Les autorités communales ont participé avec une grande attention à tout le processus d'élaboration de la fiche PSIA. Elles ont défendu les intérêts des habitants de la Commune notamment en manifestant une opposition lors de deux enquêtes publiques: en mars 2018, contre le projet de la fiche PSIA et en octobre 2019, contre la mise en œuvre de ladite fiche, impliquant la modification du règlement d'exploitation de l'AIG et la fixation du nouveau bruit admissible (voir l'Écho n° 39, p. 8).

Les oppositions de la Commune reposaient sur quatre griefs principaux.

- La fiche PSIA consacre une augmentation considérable du trafic aérien, notamment le doublement des vols nocturnes (22 h-24 h) à l'horizon 2030: 11'600 mouvements en 2030 contre 5'900 en 2001! Pour rappel, en 2001, les autorités communales avaient recouru contre le règlement d'exploitation de l'AIG jugeant que ces 5'900 mouvements représentaient déjà une nuisance excessive (recours GRINEN I).
- Le système des quotas avec taxes incitatives proposé n'aura pas d'impact significatif sur les mouvements nocturnes puisqu'il ne concerne que les décollages retardés: 1'500 mouvements sur les 11'600 envisagés à l'horizon 2030. De plus, le nouveau système prévoit la planification de trois décollages hebdomadaires de vols long-courriers après 22 h (+156 mouvements annuels)!
- Alors qu'en 2001 la population de Cartigny n'était affectée par le bruit aérien qu'en valeur de planification (VP/Cadastre 2009), le bruit admissible proposé dans la mise en oeuvre du PSIA consacre une augmentation significative de la pollution sonore subie pas les habitants de notre Commune. En effet, la courbe «cible» (2030), moins impactante que la courbe «plafond» (2020), exposera une grande partie des habitants de Cartigny au-delà des valeurs limites d'immissions (VLI): 626 communiers seront impactés, ce qui représente 66% de la population de la Commune!



 L'impact territorial des courbes «plafond» et «cible» a aussi des répercussions pour notre Commune dans le domaine de l'aménagement du territoire du fait notamment de la limitation du développement de la zone à bâtir (type de construction, changement d'affectation...). De plus, les incidences négatives sur les parcelles constructibles existantes ne peuvent être déterminées que globalement pour tout l'espace délimité par les nouvelles courbes de bruit (VLI DS II). En effet, les courbes qui sont fournies par l'administration sont des courbes de synthèse qui délimitent un espace et signifient simplement que dans cet espace il sera plus difficile – mais pas impossible – d'avoir des projets immobiliers avec logements. Pour déterminer concrètement et avec précision les nouvelles contraintes en matière d'urbanisme et de construction, il aurait fallu procéder à une analyse pour chaque parcelle dudit espace, les contraintes variant en fonction de la situation précise de la parcelle sous la courbe de bruit envisagée. Ce défaut d'informations précises empêche notamment les propriétaires de connaître la portée des atteintes qui grèvent dorénavant leurs biens fonciers.

Le 17 novembre 2022, l'autorité fédérale compétente (DETEC) a levé toutes les oppositions exprimées en octobre 2019 lors de la seconde enquête publique. Elle a validé le nouveau règlement d'exploitation de l'AIG ainsi que les nouvelles courbes du bruit admissible. La phase administrative du processus PSIA se terminait ouvrant ainsi la voie à la procédure judiciaire.

En janvier dernier, la Commune de Cartigny ainsi que 23 autres Communes (15 genevoises, 2 vaudoises et 7 françaises) ont déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral, les griefs invoqués étaient identiques à ceux présentés dans le cadre des deux enquêtes publiques précitées. A noter que plus de 30 associations de riverains et de défense de l'environnement ainsi qu'une centaine de propriétaires de biens fonciers ont également fait recours.

Tout en étant conscientes de l'importance de l'Aéroport de Genève pour l'économie de la région genevoise et pour la Genève internationale, les autorités communales suivront avec attention la suite du volet judiciaire du processus PSIA et continueront à lutter contre les nuisances excessives de l'activité aéroportuaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites de :

- l'ATCR-AIG (Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport de Genève)
- la CARPE (Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de la population et de l'environnement)
- Genève Aéroport

- > www.atcr-aig.com
- > www.carpe.ch
- > www.gva.ch



Balade botanique

ENVIRONNEMENT

Grâce au soutien de la commune de Cartigny et de la société botanique de Genève, nous avons pu admirer la diversité et la richesse de la flore au Moulinde-Vert, sous la conduite de Mme Catherine Lambelet-Hauter, présidente de la SBG. Grâce à ses infinies connaissances, nous avons découvert la richesse des variétés qui poussent dans cet environnement.

La plupart d'entre nous a déjà parcouru la réserve, mais notre perception sera certainement différente suite à cette balade très enrichissante.

La brochure intitulée : «Balades botaniques, nº1: Le Moulin-de-Vert », distribuée par la commune permettra d'effectuer le parcours proposé.



Sur le petit pont près de l'ancien moulin Miville

Quelques plantes rencontrées sur le parcours:



Arum musculatum ou gouet



Euphorbe





Orchis bouffon





Revitalisation d'un cordon arboré en faveur de la biodiversité

ENVIRONNEMENT

Fin 2022, la commune de Cartigny et ses partenaires ont intégralement revalorisé un cordon arboré situé à proximité de la réserve naturelle de la Petite-Grave, le long de la route de Vorpillaz.

À la naissance du projet, ce cordon était principalement composé de Robiniers faux-acacia, une espèce exotique envahissante, fortement dépérissants, dont la présence en bordure de réserve n'était que peu souhaitable.

Afin d'améliorer ce cordon, d'un point de vue tant écologique que paysager, des mesures importantes de revitalisation ont été mises en œuvre par la commune:

- abattage et dessouchage des robiniers en assurant le maintien des arbres indigènes à conserver et suppression de la clôture;
- plantation de cinq nouveaux arbres d'essences indigènes parmi lesquels deux chênes, un érable champêtre, un merisier et un sorbier;
- plantation d'une haie vive composée d'essences indigènes favorables à la biodiversité.



Cordon avant intervention composé de robiniers dépérissants et de laurelles, deux espèces exotiques envahissantes

Pour mener à bien ce projet, la commune s'est entourée des partenaires suivants:

- État de Genève, Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) qui a pris à sa charge la fourniture des différents plants (arbustes et arbres);
- Atelier Nature et Paysage, bureau d'étude spécialisé qui a conçu le projet et défini les espèces à planter;
- Damien Terrier, paysagiste qui a assuré l'arrachage et le dessouchage des robiniers.



Quelques-unes des espèces plantées (de haut en bas): chèvrefeuille viorne obier églantier cornouiller mâle

(© David Bärtschi)



La plantation des nouveaux arbres et arbustes a été assurée par les employés communaux qui s'assureront également de la bonne reprise des plantes dans les années à venir.

Une fois pleinement développée, cette nouvelle nouvelle haie arborée offrira de nombreux bienfaits à la faune et à la flore grâce notamment aux arbustes à fruits ou à épines qui fournissent abri et nourriture à une faune riche et diversifiée: oiseaux, petits mammifères, insectes.



Haie arborée après intervention









Les «hérissons» reprennent vie dans un nouveau projet, pour matérialiser les corridors biologiques!

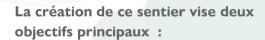
Les **corridors biologiques** et leur préservation sont des thématiques essentielles à la protection et la conservation de la faune et de la flore à l'échelle d'une région. Aujourd'hui, ces sujets restent encore très abstraits aux yeux du grand public et leur importance est souvent mal connue.

Afin de sensibiliser la population à ces thématiques, l'Etat de Genève souhaite réaliser un sentier didactique matérialisé par des structures en forme de hérissons dans la Champagne genevoise.



Chacun des hérissons du parcours présentera une espèce emblématique des différentes trames (verte, noire, bleue, etc.) ainsi que leur importance pour la faune, tout en offrant de nouvelles activités pour les familles.





- Prise de conscience par le public de la notion d'obstacle pour la faune.
- Mise en lumière des déplacements effectifs de la faune et de l'importance des connexions entre les milieux naturels.









Fin des travaux de rénovation du bâtiment de l'ancienne poste

BÂTIMENTS

Les travaux de rénovation de l'ancienne poste arrivent à bout touchant. Nous souhaitons remercier particulièrement les locataires de ce bâtiment qui ont traversé cette année avec d'intenses travaux de mise aux normes énergétiques et de transformation, prolongés notamment par des retards de fournitures comme les panneaux photovoltaïques.

Les garages ont laissé place à un nouveau local qui sera mis à disposition du MAC dès la rentrée pour l'accueil des enfants à midi ainsi qu'à d'autres associations pour différentes activités.

L'aménagement des espaces extérieurs se poursuivra ces prochaines semaines pour finaliser la modification de la circulation autour du bâtiment, pour valoriser la terrasse de La Causette et optimiser l'espace dans le cadre des projets de travaux de rénovation de l'ancienne école, projets encore à l'étude.

Début des travaux de rénovation de la voirie

BÂTIMENTS

Une réorganisation des espaces dédiés aux activités de voirie et des espaces verts a été entreprise ces derniers mois. Cela a été l'occasion de vider le bâtiment à l'entrée du village pour le rénover, répondre aux nouvelles normes énergétiques, optimiser le rangement et créer un espace bureau.

Afin de mutualiser les différents locaux à disposition, l'équipe de terrain partage désormais la cuisine et les vestiaires du local des pompiers. Nous remercions tant l'équipe de terrain que la compagnie 18 pour cette cohabitation efficace.

Les espaces extérieurs nécessiteront encore quelques aménagements ces prochains mois.



Fête du Feuillu

ÉCOLE



Dimanche 7 mai 2023, les enfants de l'école de Cartigny ont à nouveau vécu et offert aux habitants de la commune une belle fête du Feuillu. Ce Feuillu a pu compter comme chaque année sur l'engagement sans faille des enseignantes, le soutien indéfectible de la commune, la participation indispensable des pompiers et des chauffeurs de tracteurs, l'engagement joyeux des enfants et l'accompagnement précieux des parents. Élection, répétition, nettoyage des fontaines, collecte de la mousse, décoration des fontaines, de la bête, confection des cannes, des couronnes, des quenouillettes, un grand cortège dans le village à pied, une agréable pause café dans le jardin des Monnier, la balade tant appréciée en chars dans les hameaux, la ruée sur les sirops offerts par la famille Cocquio, un magnifique concert au temple, le tout par un temps clément, tous les ingrédients tradi-

tionnels de la fête étaient réunis pour en faire un très bon cru.

Ce serait toutefois donner un tableau incomplet du Feuillu 2023 de ne pas mentionner cette année la présence assidue tout au long de la fête de Juan Manuel Vegas, ancien élève de Cartigny, roi en 2011, accompagné de son équipe pour le tournage d'un film sur les traditions de notre commune. Tout en captant les moments clés de la fête, il a apporté aux enfants de cette année la présence d'un harpiste de verre pour accompagner certains chants, la confection d'un nouveau treillis pour la bête dans les ateliers de la famille Jaunin et celle d'un radeau pour faire voguer la bête sur le Rhône. Nous nous réjouissons de découvrir ses images et attendons impatiemment la sortie de son film sur le village, ses traditions, son accueil, ses habitants. Sortie probablement en 2025, disons donc plutôt patiemment!



ÉCOLE

Autre spécificité de 2023, le lancement du registre des rôles du Feuillu de Cartigny. L'idée nous en a été donnée l'an passé par une élève de 8P qui nous a demandé si on savait qui ont été les rois et reines de chaque Feuillu. Le groupe s'est lancé, en relevant le défi de remonter le plus loin possible dans le temps. Grâce aux souvenirs des uns et des autres, le registre est déjà bien rempli! La loi sur la protection des données ne nous permet malheureusement pas de le partager avec vous dans ce numéro mais nous en mettrons un exemplaire à la mairie qui veillera à la plus grande discrétion et nous le donnerons également au groupe historique de Cartigny qui pourra très certainement le compléter encore.

Il est très probable que nous réussissions à avoir tous les noms des rôles de 1961 à aujourd'hui, soit les distributions des 68 derniers feuillus. Mais à ce jour, il nous manque encore tous les rôles de 1991, 1974, 1964, et 1962, la reine et la jardinière de 1969, ainsi que les jardinières de 2002, 1975, 1972, 1971, 1969, 1966, et 1963. À vos albums! Nous sommes naturellement également preneurs de toute information pour les années précédentes! Elles peuvent être envoyées par mail à la mairie (info@cartigny.ch) qui nous les transmettra. Merci d'avance!

Quelques remerciements encore: à Enrique pour la livraison du goûter des enfants, à Brenno pour l'accompagnement des chants, à la paroisse pour la mise à disposition du temple, à Sandra, Maryline, Francisco et David pour la logistique, à la famille Jaunin pour la préparation des chars, à tous les enfants pour leur enthou-



siasme et leur engagement collectif et individuel! Ils sont toujours plus nombreux et c'est une joie chaque année de voir toutes ces têtes couronnées!

Un grand bravo au roi, à la reine, à la jardinière et au vizir! Leurs noms sont inscrits dans le registre qui gardera dorénavant avec les albums de photos-papier et de photos-nuage, les souvenirs de cette belle tradition. Quant à Séverin Bolle et moimême, après de nombreux feuillus «enfant» et de nombreux autres «parents», nous quittons le groupe du Feuillu avec une belle relève en perspective, heureux de voir la fête perdurer.

Pour le Groupe du Feuillu, Audrey Burgener Boccadoro



Promotions citoyennes

JEUNESSE



Sortie des aînés

AÎNÉS

Le 10 mai, les aînés ont eu le plaisir de partager une belle journée conviviale.

Nous sommes partis de Cartigny à 8 h, en car. Petit déjeuner à bord puis arrivée à Lausanne et visite guidée du très beau musée olympique.

Le repas de midi a été pris au restaurant du Creux de Genthod où de délicieux filets de perche nous attendaient. Puis, un copieux goûter au Café de Cartigny nous a permis de terminer cette belle journée printanière.

Nous avons eu beaucoup de plaisir et nous réjouissons de tous vous retrouver lors de notre traditionnel repas du mois de novembre.

Le 9 février, l'Exécutif a eu le plaisir de recevoir une vingtaine de jeunes cartiginois qui vont atteindre leur majorité civique durant l'année 2023.

Cette étape importante de leur vie se devait d'être fêtée autour d'un dîner au Café de Cartigny. La joyeuse soirée a été très appréciée et a permis à tous de se retrouver et échanger. Etaient également conviés les quelques jeunes qui ont effectué toute leur école primaire à Cartigny et qui ont dû, pour diverses raisons, quitter la commune.

Nous les remercions tous pour leur présence et leur gentillesse. Nous leur souhaitons un passage à l'âge adulte rempli de belles découvertes et de bonheurs aussi bien dans leurs vies personnelles que dans leurs études.





Consultation sociale Seniors – Pro Senectute

SOCIAL

La consultation sociale proposée par Pro Senectute pour les 60 + poursuit ses permanences mobiles.

Elle s'adresse aux seniors domiciliés sur les commune d'Aire-la-Ville, Cartigny, Avully, Avusy, Chancy, Laconnex, Soral, ainsi que, depuis 2023, Russin.

Une à deux fois par mois, un bus de Pro Senectute fait halte de 9 h à 16 h dans l'une des communes partenaires.

Prochaines dates:

4 juillet 2023 à Russin Place du Mandement 1

18 juillet à Soral Route des Lolliets 11

16 août à AvullyRoute d'Epeisses 33

23 août à Chancy Chemin de la Ruette 7

Le bus s'est arrêté à Cartigny le 4 mai dernier.

Le coût de la consultation est pris en charge par l'Office fédérale des assurances sociales et votre commune.

Ce service a pour mission d'offrir, en toute confidentialité, un espace privilégié où vous trouvez informations, conseils et soutien dans les domaines de la santé, des assurances sociales, de l'aide à domicile ou encore de l'entrée en EMS.

> 022 807 05 65

Vous pouvez vous rendre dans le Bus Social Senior quelle que soit la commune où vous habitez.

Les dates de l'automne-hiver seront, comme celles du printemps-été, à nouveau communiquées par courrier aux cartiginois concernés.

Appel aux bénévoles

SOCIAL

Comme vous le savez, chacun peut faire appel à une personne bénévole pour des services tels que conduite chez le médecin, conduite chez le coiffeur, conduite pour effectuer ses courses, etc. Il suffit d'appeler la mairie quelques jours avant votre rdv et nous vous mettrons en contact avec un bénévole.

Si vous êtes motorisé, si vous avez du temps à offrir et êtes très disponible, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de la mairie au 022 756 12 77; nous pourrons ainsi vous ajouter à notre liste.

Nous vous remercions d'avance pour votre engagement.



Canicule = Solidarité

SOCIAL

Action Prévention Chaleur été 2023

Les changements climatiques nous obligent à nous adapter à des périodes de canicule répétées, trois en 2022, et plus longues, jusqu'à 9 jours de suite. En effet, l'été 2022 a été le deuxième été le plus chaud depuis 1864.

Les températures extrêmes sont éprouvantes pour l'organisme et comportent des risques pour la santé, en particulier pour les personnes fragilisées par la maladie ou l'âge, notamment le risque de déshydratation (premiers signes : bouche sèche, maux de tête, vertiges, nausées, fatique, perte d'appétit etc.).

> En cas d'urgence, appeler le 144

Voici un rappel des règles essentielles pour prévenir ces atteintes sur la santé :

S'hydrater:

 boire au moins 1.5 litre d'eau par jour, sauf avis contraire de son médecin, prendre une gourde avec soi lors de déplacements.

Se protéger de la chaleur:

- réduire et adapter son activité physique;
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée, porter un chapeau ou casquette si on doit sortir;
- maintenir son logement frais (fenêtres et volets fermés durant la journée);
- maintenir une bonne température du corps en posant des linges mouillés frais sur la tête, les bras, les jambes, s'habiller léger.

Aider ou se faire aider:

- prendre des nouvelles des personnes fragiles ou isolées de son entourage (famille, voisins, amis, etc.)
- pour tout signalement de situations fragiles ou isolées, ou pour d'autres besoins et informations, contacter ...

La Commune reste, comme à toute période de l'année, disponible pour tout besoin d'aide ou de soutien nécessaire, en lien ou non avec la canicule.

Les autorités comptent également sur la solidarité de chacun pour venir en aide aux plus fragiles et informer les services compétents en cas de nécessité.

Bel été à tous!



Aide humanitaire à l'étranger

SOCIAL

Cette année, la commission sociale et un membre de l'exécutif ont reçu Mme Marianne Sebastian qui est venue présenter l'association «Voix libres» qui mène ses actions, entre autres, en Bolivie.

L'association œuvre de différentes manières à travers des programmes distincts: micro-crédits sans intérêt, développement de l'autonomie alimentaire (plantation d'arbres fruitiers, création d'une serre), formation à la non-violence.

«Voix libres» nous a sollicités dans le cadre d'un projet de construction d'un réfectoire destiné aux enfants vivant dans les dépôts d'ordures de Cochabamba.

Ce projet prévoit plusieurs volets: construction et équipement du réfectoire, repas pour une centaine d'enfants durant quatre mois et création d'une serre pour développer l'autonomie alimentaire du réfectoire

Nous avons décidé d'accorder un montant de CHF 5'000.— à l'association « Voix libres ».

Toutes informations supplémentaires sur le site:

> www.voixlibres.org

Nous avons également reçu Mme Graf et Monsieur Emery, membres de l'association «Zégada», association suisse de soutien à la formation continue des enseignants du Bénin.

Crée en 2014, «Zégada» travaille en collaboration avec la direction du développement et de la coopération afin de prioriser les besoins et les différentes demandes dans les régions du Bénin.

Les objectifs principaux de l'association sont le soutien à la formation continue et au perfectionnement des enseignants béninois, les formations de relais pédagogiques (formations par pairs), le développement de l'accès aux ressources éducatives (pédagogiques et didactiques) et la pérennisation de l'accès à la formation à travers la mise en place de centres de ressources dont le but est d'offrir des outils bureautiques aux enseignants, une bibliothèque ainsi qu'une plateforme numérique.

Nous avons décidé d'accorder un montant de CHF 5'000.— à l'association «Zégada».

Toutes informations supplémentaires sur le site :

www.zegada.ch



Coup de cœur 2023

SOCIAL

Le coup de cœur est un montant attribué par la commune à une institution, une fondation ou une association genevoise que nous décidons de soutenir de manière ponctuelle durant une année par une subvention unique.

La commission sociale et un membre de l'exécutif ont reçu Mme Bonvin Rey de l'association « Destination 27 », association de médiation culturelle œuvrant à rapprocher les milieux culturels et sociaux pour permettre à chacun le plein exercice de ses droits culturels et rendre l'art accessible à toute personne vivant une situation précaire ou difficile.

Le nom de l'association fait référence au 27^{ème} article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : toute personne a le droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté.

Le projet que nous avons décidé de soutenir est mené avec l'association «AVVEC», association d'aide aux victimes de violences conjugales et en partenariat avec «L'ADC», association pour la danse contemporaine.

Ce projet *DÉCALÉE, J'OSE!* conduit par «Destination 27» a pour but de faciliter sur dix mois la co-création artistique d'un groupe de femmes de l'association AVVEC en collaboration avec le pavillon de la danse contemporaine de Genève qui a programmé cette création dans le cadre de la Fête de la Danse en mai 2023.

L'objectif du projet était de renforcer la participation culturelle et de valoriser l'expression de chacune en permettant la réalisation d'une co-création artistique en s'appropriant l'espace public.

Le montant accordé par la commune de Cartigny est de CHF 3'000.—.

Le solde du budget communal pour le coup de cœur 2023 est attribué à la fondation «Partage» pour un montant de CHF 2'000.—. «Partage», banque alimentaire qui aide et nourrit les personnes en difficulté.



Centre d'action sociale de l'Hospice Général Permanences sociales en Champagne

SOCIAL

À Genève, l'aide sociale dépend du Canton. Sa gestion est confiée à l'Hospice général.

Elle vise plusieurs objectifs, notamment:

- informer, orienter et conseiller la population;
- favoriser la réintégration sociale et professionnelle des bénéficiaires afin de permettre leur retour à l'autonomie;
- garantir les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins correspondant à un minimum vital social:
- aider au maintien ou à la reprise d'une activité lucrative.

Son principal cadre légal est la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle.

Le CAS de Bernex couvre les communes d'Aire-la-Ville, Cartigny, Avully, Avusy, Chancy, Laconnex, Soral, Confignon et Bernex.

En 2023, des permanences sociales «décentralisées» dans ces communes sont proposées pour les habitants, en complément de l'accueil proposé au siège du CAS situé à Bernex.

Les permanences sociales, sans rendez-vous, sont ouvertes à l'ensemble des habitants.

La prochaine permanence aura lieu :

Mardi 4 juillet de 14 h à 17 h00 à Laconnex au rez-de-chaussée de la Mairie

Permanence emploi

SOCIAL

Vous êtes en recherche d'emploi? Vous avez entre 26 et 65 ans?

Vous souhaitez obtenir des conseils sur votre projet professionnel?

Depuis janvier 2023, la commune de Bernex propose une permanence emploi les jeudis de 13 h à 16 h et les vendredis de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous.

Prestations:

- une aide pour la constitution de votre dossier de candidature;
- des conseils et des informations sur les différentes formations qualifiantes et formations continues;
- un soutien à la recherche d'emploi ou de formation;
- l'accès à des ordinateurs et imprimante pour vos recherches professionnelles;
- une permanence numérique pour vous aider dans vos démarches professionnelles.

Contact et adresse:

Forum Bernex Chemin du Signal 23 1233 Bernex

Prise de rendez-vous au 058 776 75 03.

permanenceemploi@oseo-ge.ch



Soirée de départ du commandant de compagnie et intronisation de Grégory Baeryswil, nouveau commandant

SÉCURITÉ



Le 13 janvier, l'exécutif a reçu à la salle communale l'ensemble de la compagnie 18, les commandants de la Champagne et de Bernex, l'Adjoint au Maire de la commune d'Aire-la-Ville, le responsable de l'OCP-PAM ainsi qu'un haut responsable du SIS. Quelques sapeurs retraités de la 18 nous ont également fait l'honneur de leur présence.

Après les discours de remerciements adressés à Nicolas Pittet, la partie protocolaire de la soirée a commencé et le commandant Grégory Baeryswil a pris officiellement ses fonctions.

Un cocktail dînatoire fort sympathique a permis à toutes et tous de passer une belle soirée sous le signe de l'amitié.



Vernissage d'un herbier

CULTURE



insi a-t-il suffi que Dominique et moi traversions le village à pied pour que l'impertinent sur son trottoir, nous apostrophe d'un «salut les druides». Le grade n'aurait rien eu de désobli-

geant s'il n'avait souligné notre grand âge, venu de temps très anciens. Alors, vite et bien fait, nous abandonnons un compte d'années engrangées, qui gèrait tout de même, il faut le dire, 85 et 87 unités, pour nous inscrire dans une organistion à la durée singulièrement plus longue, censée nous faire paraître plus jeunes. La Botanique donc!

Cette Botanique, connue et utilisée dans l'Antiquité déjà, puisqu'en Grèce, la Ciguë est célèbre grâce à Socrate. Le Philosophe en est mort après en avoir bu une seule coupe. C'était en 399 av. J-C.

Nous avons alors choisi l'Herbier comme thème pour narrer de belles histoires et d'autres assez effrayantes. Elles ont pris sur ces murs quelques libertés avec la vérité. C'est un euphémisme.

Je me risque à garder la parole encore un instant. Pour remercier ma petite soeur Françoise Deom, une redoutable exploratrice d'archives et courageuse grimpeuse en arbres généalogiques. Elle a pu obtenir du Conservatoire et Jardin botanique quelques planches d'herbier. Ce sont celles parmi les centaines, ou milliers peut-être, que notre arrière grand-père Philippe Paiche (né le 21 décembre 1841) a composées et qui attendaient patiemment de pouvoir quitter, ne serait-ce qu'un jour ou deux, l'inconfort de leur tiroir.

Si ma Botanique a commencé dramatiquement avec un empoisonnement à la ciguë bien fraiche, elle a continué avec mes propos, qui vous auront également empoisonnés, je n'en doute pas.

Jean-Philippe Bolle

le 3 mars 2023 à l'Espace Gallay









Troupe du

Trabli

CULTURE



C'est sous la houlette du nouveau président et membre fondateur de la troupe du Trabli, le bien connu Cornelius Spaeter, que cette année nous a été présentée la pièce écrite par Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri: « Cuisine et dépendance ».

Une comédie jubilatoire pour cinq personnages hauts en couleurs, synopsis:

Jacques et Martine, un couple de bourgeois ordinaires, invitent à dîner deux amis perdus de vue depuis dix ans: un écrivain et journaliste à succès et sa femme, entièrement dévolue à sa carrière. Parmi les invités figurent aussi Georges, le copain hébergé et Fred, le frère de Martine, avec sa copine Maryline. Les personnages de Cuisine et dépendances se dévoilent petit à petit dans la cuisine où apparaissent leurs névroses respectives. Un vrai régal que de voir la salle comble pour cette comédie interprétée par Valérie Guglielmi, Géraldine Martinelli, Isabelle Muralt, Jean-Marc Pythoud, Jérome Diez et Alexandre Groppi.

Le succès de la troupe est également dû à l'engagement des multiples bénévoles qui œuvrent à la réussite de l'événement. Qu'ils soient tous ici chaleureusement remerciés. Rappelons que sans eux, cette belle aventure n'existerait pas.

On se réjouit déjà de la prochaine pièce en 2024 qui nous fera encore une fois, nous n'en doutons pas, passer une soirée des plus agréables dans notre charmante bourgade.



Chœur d'hommes

CULTURE



Le vendredi 5 mai s'est déroulé le concert annuel du Chœur d'hommes de Cartigny sous la direction de Thierry Perrenoud.

Dans une ambiance conviviale, nous avons pu apprécier un répertoire varié. Des mélodies traditionnelles ainsi que des chansons de Michel Sardou nous ont permis de passer un agréable moment.

Plusieurs solistes ont surmonté le trac pour partager avec le public des émotions contenues dans des textes chantés.

Nous avons également profité des talents musicaux du directeur: accompagnement au piano, interprétation d'œuvres avec des instrument variés tels que différentes flûtes, violon et guitare.

La soirée s'est agréablement terminée autour d'une verrée.

Association de la Bibliothèque de Cartigny

CULTURE

Cette association qui avait pour but d'organiser des événements culturels autour du livre, de soutenir le fonctionnement de la bibliothèque communale, de mieux la faire connaître et de la rendre accessible à tous a été dissoute fin 2022.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement tous les membres qui ont fait vivre cette association depuis sa création.

Nous lançons un appel à toute personne intéressée à poursuivre ces activités et à organiser des évènements à la bibliothèque. Il pourrait s'agir de lectures, rencontres littéraires, séances de contes pour adultes et enfants. Toutes les idées d'activités créatives autour du livre ou d'expositions en collaboration avec d'autres associations sont également les bienvenues. Un budget est à disposition pour couvrir ces initiatives.

Même si le livre est directement en concurrence avec d'autres médias, nous avons un attachement fort à ce bel objet qui mérite d'être toujours valorisé. Sa mise à disposition dans un lieu de lecture accessible à tous est importante et porteuse de valeurs de savoirs, de liberté, de rencontres et de respect de l'autre. Ces rendez-vous constituent autant de découvertes, d'échanges impromptus qui encouragent l'éveil et la curiosité. C'est pourquoi il est important de pouvoir continuer à organiser ces activités variées et complémentaires dans ce lieu.

Vous êtes passionné·e ou professionnel·le dans ce domaine? Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie qui transmettra vos coordonnées aux membres de la commission culture, sport et loisirs. Celle-ci a lancé une réflexion à laquelle Monique Christen, notre bibliothécaire actuelle, sera bien évidemment associée.

Nous rappelons que la bibliothèque reste ouverte au public aux horaires publiés sur notre site et remercions vivement Monique qui reste fidèle au poste.



Démissions de Stefan Ettlin et Juerg Loeffel, conseillers municipaux

CONSEIL MUNICIPAL

Pour des raisons personnelles et professionnelles, Stefan et Juerg ont dû, à notre très grand regret, quitter le Conseil municipal.

Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leur immense engagement et pour tout ce qu'ils ont apporté au sein du Conseil. Leur disponibilité, leur travail, leur présence, leur gentillesse mais aussi leur humour et leur bonne humeur inaltérable vont beaucoup nous manquer.

Nous avons tous eu un immense plaisir à collaborer avec Stefan et Juerg et sommes bien tristes de les voir partir. Nous leur souhaitons une très belle suite dans leur nouvelle vie et nous réjouissons de les revoir dans d'autres occasions.

Stefan Ettlin, qui a démissionné au 31 décembre 2022, est désormais remplacé par Arnaud Cogne sur la liste Cartigny la Grave ensemble. Arnaud Cogne a été désigné par le responsable et les membres de cette liste. Nous lui souhaitons la bienvenue et le remercions pour son engagement.

Quant à Juerg Loeffel qui a démissionné au 31 mai 2023 et qui figurait également sur la liste Cartigny et la Grave ensemble, nous ne sommes pas encore en mesure de citer son remplaçant au moment de la parution de ces lignes mais vous serez informés dès que possible.

Les Roches

LE SAVIEZ-VOUS?

Au chemin des Roches, on se croise et se rencontre. Aux Roches, on célèbre la fête nationale et on brûle les Failles. C'est un lieu apprécié, témoin de la petite histoire de Cartigny à plus d'un titre.

François Bonivard, prieur de Saint Victor, avait là un «château»¹. Bien que savoyard, Monsieur de St Victor penchait du côté genevois. Les archives de la ville relatent qu'en 1528, «on prête six arquebuses à croc et baille six livres de poudre à M. de St Victor, pour se pouvoir défendre à Cartigny contre ses ennemis». Hélas, profitant d'une sortie du capitaine qui en avait la charge, les savoyards investirent la place. La même année, Bonivard venu percevoir la dîme à Cartigny, eut un de ses hommes mortellement blessé d'un coup d'arquebuse devant le château.

Voilà bientôt trois siècles que les derniers vestiges de la bâtisse ne sont plus visibles. Le Rhône, la pluie et le gel ont inexorablement grignoté le terrain, emportant parfois des pans entiers de falaise. Jusqu'à la fin des années vingt, subsistait un promontoire que les villageois nommaient le «château Deytard». Ce tertre était en deçà du point de vue actuel. On peut s'en faire une idée à la lecture de cette description faite par un lecteur de la Tribune de Genève en 1890. «... on y jouit d'une vue des plus étendues sur le parcours du Rhô-







LE SAVIEZ-VOUS?

ne et de l'Allondon, dont les gracieux contours et les îles sous Russin sont d'un magnifique effet; de là, on domine tout le Mandement, les villages de la Plaine, Challex, Dardagny, Russin, Peissy, Satigny, Peney...». Le château Deytard s'effondra bruyamment un après-midi de janvier 1928, obstruant le cours du Rhône. Les champs sous Russin en furent inondés. Beaucoup d'eau s'est encore écoulée depuis. Redressé en 1940, le cours du fleuve ne ronge plus les falaises. Pourtant, le chemin emprunté pour descendre au Moulin-de-Vert a été retracé plusieurs fois. Le feu du premier août a reculé.

Outre le prisonnier de Chillon, résidèrent au chemin des Roches, deux écrivains. Hélène Monnier née Dufour, auteure sous le nom de plume «Jean Desroches», de «Causeries genevoises» et son fils Philippe Monnier, auteur notamment du livre «Mon village». De la génération suivante, deux peintres renommés exercèrent leur art au chemin des Roches. Claire-Lise Monnier et son époux Paul Mathey.

Peu se souviennent que ces artistes eurent un cordonnier pour voisin. La dernière personne qui conta s'être lugée aux Roches n'est plus là pour en évoquer le souvenir.

Toutefois, on ne faisait pas que se promener aux Roches. Entre 1956 et 1986, le camion de la Migros venait une fois par semaine faire concurrence à l'épicerie du village. Passé moins reluisant, si aujourd'hui on ne distingue que les barrières qui en interdirent l'accès, Cartigny avait là sa décharge. Une large tranchée béante et nauséabonde où aucune végétation ne poussait. La plupart des foyers cartiginois avait en guise de poubelle, un récipient communément appelé «le bidon des Roches». Déchets, encombrants et même la «bête» du Feuillu y étaient jetés. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que le site a été renaturé.

Autre profanation, jusqu'à la fin des années cinquante, l'armée criblait régulièrement les falaises de fer et de plomb. On pouvait donc faute d'avoir été prévenu, risquer sa vie aux Roches. Robert Hainard en témoigne dans son livre « Quand le Rhône coulait libre ». Un jour de 1938, alors qu'il peignait des campanules: « Par malheur, ce jour-là, une école de mitrailleurs tirait contre la falaise. J'étais sans doute venu par un sentier inconnu des sentinelles. À la première rafale, je sautai derrière le caillou, pour reprendre bientôt mon aquarelle... entrecoupée par les tirs ».

Lors de votre prochain passage aux Roches, asseyez-vous un moment sur le vieux banc. C'est un presque centenaire, offert à la commune par le TCS en 1929. Si la fumée des Cheneviers vous paraît incongrue, consolez-vous en pensant que la centrale nucléaire de Verbois n'a pas dépassé le stade de la maquette.

C. Duverney



























REPORTAGES PHOTO

Cartimarché: photos 1 à 9.

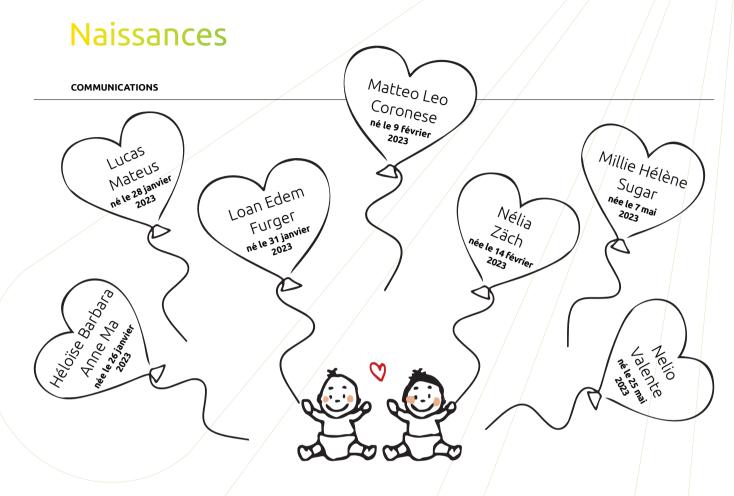
Les deux vainqueurs du Cartipong, Jay Madussi

et Edouard Buri: photo 10.

Les Failles du 26 février : photo 11.

Nous remercions infiniment toutes les personnes qui ont œuvré afin d'offrir ces beaux moments aux cartiginois





ERRATUM: dans l'Écho de Cartigny nº 44, Sebastian Pieter Van Rossum est né le 10 septembre 2022.

Décès

COMMUNICATIONS

Gertrude Gardi

est décédée le 6 janvier 2023 Serge Chavaillaz

+

est décédé le 10 mai 2023



1 er

JUILLET

Fête des promotions

1er

AOÛT

Fête nationale

Les dates à retenir

AGENDA

7

SEPTEMBRE

Mini concert Quatuor « Terpsycordes » 22 > 24

SEPTEMBRE

Cartiglobe

29 > 15

SEPT.

OCT

Exposition collective des artistes

7

OCTOBRE

Levée des déchets encombrants

14

OCTOBRE

Raclette des pompiers 14

OCTOBRE

Vide-grenier

9

NOVEMBRE

Accueil des nouveaux habitants

18

NOVEMBRE

Repas des aînés

8

DÉCEMBRE

Escalade des enfants





MAIRIE DE CARTIGNY

Chemin de la Bergerie 18 1236 Cartigny

T 022 756 12 77 F 022 756 30 93

info@cartigny.ch cartigny.ch

Lundi 14h à 17h Mardi 17h à 19h Jeudi 08h à 10h Vendredi 08h à 10h



ÉDITEUR RESPONSABLE

Mairie de Cartigny

Le bulletin est réalisé par l'Exécutif avec la participation de Nicolas Pontinelli, Sylvana Moget et Guy Vouillamoz.

GRAPHISME & PRODUCTION

Candy Factory, imprimé sur du papier 100 % recyclé, certifié FSC

PROCHAINE PARUTION

Décembre 2023

DÉLAI POUR LA REMISE DES ARTICLES

15 novembre 2023

LES BULLETINS COMMUNAUX SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES EN .PDF cartigny.ch/bulletin-information-communal

